

# REGLEMENT INTERIEUR

## Article 1 :

L'Association Echiquiers Alpilles Durance organise le **Rapide de Chateaurenard** le dimanche 15 juin 2025 au centre nautique de Chateaurenard (13160) situé au 500-630 av Pierre de Coubertin  
Le tournoi comporte 8 rondes.

## Article 2 :

Les règles du Jeu utilisées sont les dernières règles en vigueur de la FIDE le jour de la compétition.  
Les appariements informatisés se font au Système Suisse à l'aide du logiciel Papi 3.3.8 homologué par la FFE.  
Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leur droit d'inscription.

Les règles A5 sont appliquées pour l'ensemble de la compétition.

## Article 3 :

Cadence : 15min + 3sec/coup

## Article 4 :

Horaires : Fin du pointage à 9h45. Début du tournoi à 10h00. Les retardataires commenceront le tournoi à la ronde 2. Remise des prix 15min après la fin de la dernière ronde.

## Article 5 :

Droits d'inscription :

ADULTES = **16€**      JEUNES = **8€**

La liste des prix figure en annexe, avec affichage dans la salle de tournoi avant la fin de la 4<sup>ème</sup> ronde.  
Les prix au classement général et par catégorie sont attribués au classement après départage (voir article 6). Les prix sont non cumulables.

## Article 6 :

Départages: 1<sup>er</sup> départage : **Buchholz Tronqué**, 2<sup>ème</sup> départage : **Cumulatif**, 3<sup>ème</sup> départage : **Performance**.

**Article 7 :**Forfaits : Le délai de retard autorisé est de 15min. Passé ce délai la partie sera déclarée pour le(s) joueur(s) absents.

## Article 8 :

Particularités locales :

- exclusion du tournoi après 1 forfait non signalé ;
- avoir une attitude convenable ;

## Article 9 :

Arbitre Principal : **DIMITROV Christo**, Arbitre International

## Article 10 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

**L'Arbitre Principal**

DIMITROV Christo

**L'Organisateur**

FOUQUE Denis